

BOILLET IMMOBILIER
BAREME D'HONORAIRES DES TRANSACTIONS
BASE DE CALCUL

	H.T.	TTC (TVA 20%)
Tranche de 0 à 50.000 €	4 583 €	5 500 €
Tranche de 50.001 € à 75.000 €	5 833 €	7 000 €
Tranche de 75.001 € à 100.000 €	7 500 €	9 000 €
Au-delà de 100.000 € ajouter :	3,50%	4,20%

LOCATIONS : 14% du loyer annuel charges comprises (7% charge bailleur, 7% charge locataire) Montant plafonné à 11€ du m² pour le locataire

Les honoraires sont calculés par cumul des tranches ; Tarif applicable pour les mandats enregistrés à partir du 03.02.21
Honoraires à la charge du mandant (une note d'honoraires sera remise pour toute transaction)

Possibilité de consulter les barèmes à l'accueil